



# CHAMPIONNAT FUTSAL U14



Club organisateur : \_\_\_\_\_ Groupe : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Equipe 1 : \_\_\_\_\_

Equipe 2 : \_\_\_\_\_

	Nom et Prénom	N° de licence	Catégories			
			U12	U13	U14	U15F
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Educateur responsable licencié (NOM + PRENOM) : \_\_\_\_\_

	Nom et Prénom	N° de licence	Catégories			
			U12	U13	U14	U15F
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Educateur responsable licencié (NOM + PRENOM) : \_\_\_\_\_

Equipe 3 : \_\_\_\_\_

Equipe 4 : \_\_\_\_\_

	Nom et Prénom	N° de licence	Catégories			
			U12	U13	U14	U15F
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Educateur responsable licencié (NOM + PRENOM) : \_\_\_\_\_

	Nom et Prénom	N° de licence	Catégories			
			U12	U13	U14	U15F
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Educateur responsable licencié (NOM + PRENOM) : \_\_\_\_\_

## Déroulement du rassemblement à 4 équipes :

Heure	Résultats			
Rotation 1	Equipe 1			Equipe 2
Rotation 2	Equipe 3			Equipe 4
Rotation 3	Equipe 1			Equipe 4
Rotation 4	Equipe 2			Equipe 3
Rotation 5	Equipe 1			Equipe 3
Rotation 6	Equipe 2			Equipe 4

## Lois du jeu :

Consultez le règlement spécifique FUTSAL complet sur le site internet du District des Ardennes de Football (<http://districtfoot08.fff.fr>) dans la rubrique « Statuts et Règlements ».

Quelques rappels !	
Temps de match	
Si 4 équipes présentes : 1 X 16 minutes par match (3 matchs)	
Si 3 équipes présentes : 2 X 12 minutes par match (2 matchs)	
Si 2 équipes présentes : 3 X 15 minutes (un seul match)	
5 contre 5 (dont un gardien) et pénalty à 6 mètres	
Tacles strictement interdits - Ballon spécifique FUTSAL	
Rentrée de touche exclusivement au pied (4 secondes maxi)	
Remise en jeu par le gardien uniquement à la main	

## Arbitre officiel

Nom :

Prénom :

## Commentaires

Signature :

**Cette feuille est à compléter dans son intégralité (présences, résultats des rencontres...) et doit être renvoyée rapidement (le lundi qui suit le rassemblement) au District des Ardennes de Football par l'arbitre ou par le club organisateur s'il n'y a pas d'arbitre.**